

CONDITIONS DE RESERVATION ET D'HEBERGEMENT A "LA MENUISERIE - CHAMBRE D'HÔTES"

RESERVATION : Les réservations en ligne ou par téléphone ne sont considérées fermes qu'accompagnées d'un acompte correspondant à 30% du montant du séjour, soit par chèque pour la France et, pour les pays membres de la CEE par virement IBAN ou Paypal.

HEURE D'ARRIVEE : Notre chambre est disponible à partir de 17 heures.

HEURE DE DEPART : L'heure de départ de la chambre doit se faire au plus tard à 11 heures. Une journée supplémentaire pourra être facturée au-delà de cette heure.

PETIT DEUNER : Le petit déjeuner est servi à l'heure précisée lors de votre arrivée entre 8 h 30 et 10 heures.

LES ANIMAUX DE COMPAGNIE : Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés, ni dans la chambre, ni dans les autres pièces de l'habitation.

LES ENFANTS : Les enfants doivent être surveillés compte tenu que l'accès à la chambre et à la mezzanine se fait par des escaliers. Les enfants sont sous l'unique responsabilité de leurs parents et ne doivent pas rester seuls dans la chambre.

ART DE VIVRE : Il est demandé de bien vouloir ne pas fumer dans la chambre et également de ne pas y prendre de repas ; la salle à manger est à la disposition des Hôtes en cas de nécessité, et par arrangement avec le propriétaire.

Le client s'engage à rendre la chambre et la mezzanine en parfait état à la fin du séjour, et à déclarer et assumer financièrement toute dégradation éventuelle dont il pourrait être responsable sur la propriété.

ANNULATION :

- a) Le montant de l'acompte pourra être conservé dans le cas ou l'annulation de la réservation viendrait moins de 15 jours avant la date présumée d'arrivée.
- b) Si l'annulation intervient moins de 24 heures avant le début du séjour, l'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.
- c) Si le client ne se manifeste pas avant 19 heures le jour prévu du début du séjour, le propriétaire peut disposer de la chambre d'Hôtes. L'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de L'hébergement
- d) En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire.

L'acceptation et le respect de ces conditions de réservation et d'hébergement sont réputés acquis dès le versement de l'acompte.